

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 5 décembre 2016, à 20 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Louise Sénécal et Nancy Lessard, Messieurs les Conseillers Marco Poulin, Gino Vachon et Jérôme Bélanger formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Monsieur Xavier Bouhy est absent.

La secrétaire de l'assemblée est Madame Kathleen Veilleux.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

2016-12-259

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

2016-12-260

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU 7 NOVEMBRE 2016**

Proposé par Madame Louise Sénécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre 2016 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

2016-12-261

**DEMANDE DE COMMANDITE – GRAND DÉFI
DESJARDINS**

ATTENDU la demande de commanditaires pour le Grand Défi Desjardins (GDD) ayant lieu en juin prochain, et dont le but ultime est d'amasser des fonds pour 37 écoles sur le territoire de la Beauce afin qu'elles puissent promouvoir les saines habitudes de vie et l'exercice physique;

Proposé par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'octroyer une commandite de 250\$ au Grand Défi Desjardins.

ADOPTÉ

2016-12-262

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – OPÉRATION NEZ ROUGE – MRC ROBERT-CLICHE

ATTENDU la demande de contribution financière de l'Opération Nez rouge Région Beauce-Etchemins, à hauteur de 100\$ pour sa 31^e édition qui se tient du 25 novembre au 31 décembre inclusivement;

Proposé par Mme Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'octroyer une contribution financière de 100\$ à Opération Nez rouge Région Beauce-Etchemins pour sa 31^e édition.

ADOPTÉ

2016-12-263

COMPTES DE TAXES NON PAYÉS

Proposé par Monsieur Gino Vachon

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve l'état mentionnant les personnes endettées, pour taxes municipales, envers la Municipalité de Saint-Victor préparé en vertu des articles 1022 et suivants au Code municipal. Il est également résolu de mandater la Directrice générale pour transmettre à la M.R.C. Robert-Cliche l'état des immeubles à être vendus pour taxes municipales dues.

ADOPTÉ

2016-12-264

FONDS RÉSERVÉS : CARRIÈRES-SABLIÈRES

ATTENDU que le fond local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, constitué en vertu de la Loi sur les compétences municipales, s'élève à 58 897,59\$ au 31 décembre 2015;

ATTENDU que l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales prévoit que les sommes contenues dans ce fond local sont déjà affectées à la réfection ou à l'entretien de tout ou d'une partie des voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter certaines substances visées;

ATTENDU que cette disposition affecte également les sommes contenues à ce fond local à des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances;

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'utiliser la somme de 58 897,59\$ pour des travaux effectués dans le 3^e Rang Nord.

ADOPTÉ

2016-12-265

AVIS DE MOTION – COUR MUNICIPALE

La conseillère Madame Louise Sénécal donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente du Conseil, aux fins d'autoriser la Municipalité de Saint-Victor à conclure une entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Georges afin notamment de soumettre son territoire à la compétence de cette cour.

2016-12-266

DEMANDE D'UN FORFAIT D'ACCOMPAGNEMENT – BLANCHETTE VACHON, COMPTABLES

Proposé par Monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'acheter un forfait d'accompagnement de 700,00\$ pour l'année 2017 afin de prendre différentes informations en comptabilité avec la firme comptables Blanchette Vachon de Saint-Georges.

ADOPTÉ

2016-12-267

DÉPÔT PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE RRRL – VOLET AIRRL – ROUTE GOSSELIN/3^E RANG NORD

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor autorise la présentation d'une demande financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

ADOPTÉ

2016-12-268

TECQ – RÉSOLUTION RELATIVE AUX MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE

ATTENDU QUE :

- La Municipalité de Saint-Victor a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

PROPOSÉ par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que:

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coût de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$

par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉ

2016-12-269

MANDAT SIGNATURE – DOSSIER SERVITUDE AU 252, RUE COMMERCIALE

ATTENDU l'acte de servitude de passage de tuyau à l'eau sous le terrain privé du 252 rue Commerciale, en date du 23 août 1949;

ATTENDU les récents travaux de réfection ayant eu lieu dans le secteur du 252 rue Commerciale pour la mise aux normes des tuyaux d'eau;

ATTENDU que l'acte de servitude ci-haut mentionné n'est plus nécessaire depuis lesdits travaux de réfection;

Proposé par Madame Louise Sénécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor mandate Monsieur Jonathan V. Bolduc, maire et Madame Kathleen Veilleux, directrice générale, à signer les documents nécessaires dans le dossier d'acte de servitude de passage de tuyau à l'eau au 252, rue Commerciale.

ADOPTÉ

2016-12-270

MANDAT WSP CANADA INC : SOUMETTRE UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC POUR LA ROUTE 108

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor prépare actuellement la prolongation des égouts le long de la Route 108;

ATTENDU que le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les

changements climatiques doit émettre un certificat d'autorisation pour la réalisation desdits travaux;

ATTENDU que la firme WSP Canada Inc. est mandatée pour la réalisation du projet de prolongement des égouts;

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor mandate la firme WSP Canada Inc. à soumettre en son nom une demande de certificat d'autorisation pour la réalisation des travaux de prolongation des égouts le long de la Route 108.

ADOPTÉ

2016-12-271

**FESTIVITÉS WESTERN DE SAINT-VICTOR :
AUTORISATION DE TENIR UN FESTIVAL**

ATTENDU la demande des Festivités Western pour avoir une autorisation pour tenir leur Festival Western du 25 juillet au 30 juillet 2017.

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor autorise les Festivités Western de Saint-Victor Beauce Inc. à tenir leur 39^e Festival Western du 25 juillet au 30 juillet 2017.

Les Festivités Western devront demander à la Sûreté du Québec d'effectuer une surveillance 24 heures sur 24.

ADOPTÉ

2016-12-272

**FESTIVITÉS WESTERN DE SAINT-VICTOR :
AUTORISATION DU DÉPART DE LA PARADE**

ATTENDU la demande des Festivités Western d'obtenir une autorisation d'organiser une parade dans les rues du village le 30 juillet 2017.

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser les Festivités Western de Saint-Victor à organiser une Parade dans les rues du Village dans le cadre de leur événement annuel, le 30 juillet 2017.

ADOPTÉ

2016-12-273

**FESTIVITÉS WESTERN DE SAINT-VICTOR :
AUTORISATION DE CIRCULER EN VTT**

ATTENDU la demande des Festivités Western pour avoir l'autorisation de circuler en véhicules tout terrain (VTT) avant et durant la semaine des Festivités soit les 15, 16, 22 et 23 juillet 2017 ainsi que du 24 juillet au 30 juillet 2017.

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le personnel des Festivités Western à circuler dans les rues de Saint-Victor en véhicules tout terrain les 15, 16, 22 et 23 juillet 2017 pour la préparation de leurs terrains ainsi que durant la semaine des festivités du 24 juillet au 30 juillet 2017.

ADOPTÉ

2016-12-274

**FESTIVITÉS WESTERN DE SAINT-VICTOR :
AUTORISATION DE DIFFUSER DE LA MUSIQUE**

ATTENDU la demande des Festivités Western d'obtenir une autorisation pour diffuser de la musique dans les rues du village pour la 39^e édition des Festivités Western de Saint-Victor qui se déroulera du 25 au 30 juillet 2017.

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser les Festivités Western de Saint-Victor à diffuser de la musique dans les rues du village pour la période du 25 au 30 juillet 2016.

ADOPTÉ

2016-12-275

**MANDAT D'ADOPTION ET SIGNATURE -
CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS DU
SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Jonathan V. Bolduc, maire, et Madame Kathleen Veilleux, directrice générale, à adopter et signer tous les documents nécessaires pour le renouvellement de la convention collective de travail des employés du secteur des travaux publics.

ADOPTÉ

2016-12-276

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D’EMPRUNT DE LA STATION DE CHLORATION

Le conseiller Monsieur Jérôme Bélanger donne avis de motion qu’un règlement sera adopté à une séance subséquente du Conseil, aux fins de décréter un règlement d’emprunt permettant de financer le projet de station de chloration d’eau potable pour la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

2016-12-277

MANDAT PLURITEC : STATION CHLORATION – RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES

Proposé par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l’unanimité des membres du Conseil, de mandater la firme Pluritec afin d’effectuer les relevés topographiques requis pour la conception éventuelle des ouvrages de mise aux normes des installations d’approvisionnement et de traitement de l’eau potable de la Municipalité de Saint-Victor, pour un total de 7 800,00\$ plus taxes.

ADOPTÉ

2016-12-278

AUTORISATION POUR INSTALLATION D’UNE POMPE AU 257 RUE COMMERCIALE

ATTENDU que la pression d’eau acheminée par le réseau d’aqueduc est d’environ 30lbs au 257 rue Commerciale;

ATTENDU que la norme de pression d’eau pour un réseau d’aqueduc est en moyenne de 70 lbs au minimum;

ATTENDU que les résidents du 257 rue Commerciale accordent à la Municipalité de Saint-Victor l’autorisation de pénétrer sur leur propriété afin de réaliser les travaux nécessaires à la correction de cette situation;

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l’unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor installe au 257 rue Commerciale une pompe lui appartenant, et ce afin d’y normaliser la pression d’eau.

ADOPTÉ

LES COMPTES

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que
les comptes suivants sont adoptés pour paiement :

Hydro-Québec	6 380,38 \$
Telus Mobilité	127,78 \$
Catherine Roy	724,49 \$
Gaz Métro	128,49 \$
Mathieu Rodrigue	220,00 \$
Téléphone Saint-Victor	706,78 \$
Hydro-Québec	348,94 \$
Pitney Works	689,85 \$
Hydro-Québec	2 175,82 \$
Michael Grenier	80,96 \$
Robert Jacques	39,00 \$
SEAO	4,47 \$
Visa	909,25 \$
Sylvie Groleau (dépenses)	13,95 \$
Katérie Métivier (dépenses)	107,10 \$
Gaz Métro	509,94 \$
Hydro-Québec	2 420,75 \$
Kathleen Veilleux (dépenses)	299,35 \$
Katérie Métivier	1 279,07 \$
Robert Jacques	407,12 \$
Nancy Lagueux	230,00 \$
Jonathan V. Bolduc (cellulaire)	61,41 \$
Line Boily	460,59 \$
Medds Colis	68,30 \$
Serge Gosselin	860,00 \$
Véronique Paré	25,00 \$
Poste Canada	213,33 \$
Construction Abénakis	285 080,43 \$
Chantal Rodrigue	225,00 \$
Nancy Lagueux	230,00 \$
Ministre des Finances	654,00 \$
Jonathan V. Bolduc (abonnement)	20,00 \$
Resto Chez Dany	450,00 \$
Pegaze	86,23 \$
Archambault	146,62 \$
Dura-lignes	3 692,90 \$
Mines Seleine	6 571,45 \$
Alliance Coop	3 247,44 \$
DEBB	591,56 \$
Gyrotech	580,31 \$
Services Incentech	794,48 \$
Magasin Coop	281,61 \$
Praxair	358,62 \$
Centre Électrique de Beauce	1 980,36 \$

Garage Marc Bureau	549,76 \$
Hewitt	125,10 \$
Produits Opti-Max	179,36 \$
Tac-Tic TGI	100,63 \$
Mécanique R.H.	770,68 \$
Volia Water Techonologies	313,66 \$
Englobe	761,13 \$
Librairie de la Chaudière	263,01 \$
Distribution Chargo Inc.	17,18 \$
Environex	525,72 \$
Serge Gosselin	1 600,00 \$
GÉGEP Saint-Laurent	3 564,23 \$
Centre du Camion Amiante	1 596,80 \$
Imprimerie Création Info +	193,15 \$
Lab-Eau-Sol-Environnement	256,06 \$
Express Beauce	58,46 \$
Bastien Thibaudeau	288,00 \$
Sylvain Lessard	382,00 \$
Usinage Xpress de Beauce	21,85 \$
M.R.C. Robert-Cliche	52 151,24 \$
Pneus Beaucerons	105,24 \$
Hercule Fortin	584,07 \$
Industrie de Ciment la Guadeloupe	1 058,63 \$
Armand Lapointe Équipement	242,49 \$
Groupe Ultima	52,00 \$
Garage Bizier	460,26 \$
Médias Transcontinental	594,43 \$
Pavage Sartigan	103 740,10 \$
Réseau Biblio	85,98 \$
Daniel Cliche, Avocat	172,46 \$
Wainbee	30,11 \$
Matrec	931,30 \$
Municipalité de Saint-Éphrem	412,68 \$
Excavation Pamphile Rodrigue	5 437,90 \$
Blanchette Vachon	6 099,42 \$
Aréo-Feu	991,31 \$
Centre du Camion (Beauce)	461,43 \$
Projet Jeunesse Travail	39,00 \$
Fonds d'information sur le territoire	12,00 \$
PME Partenaire	2 696,17 \$
Const. Paul-Eugène Turcotte	3 073,28 \$
Spécialisés LF	1 176,79 \$
Aqua Beauce	48,00 \$
CPU Design	1 654,04 \$
Librairie Sélect	39,80 \$
Distribution Daki 2008	82,61 \$
Excavations Pavage de Beauce	18 678,27 \$
Mini-Pelle Gilles Beaudoin	504,45 \$
Solution GA	507,19 \$
Pro du CB	414,14 \$
Rénovation Steve Bureau	58,64 \$
Extincteur de Beauce	775,05 \$
Gingras Électrique	877,18 \$

TOTAL 540 297,57 \$

ADOPTÉ

2016-12-280

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance est levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

JONATHAN V. BOLDUC

KATHLEEN VEILLEUX